



Mars 2025

Information municipale

1. Réseau de transport collectif : le 37!

Depuis une année, le service de transport collectif le **37!** est en place sur notre partie du territoire.

Outre la ligne régulière qui relie chaque jour (sauf dimanche) la gare routière de Beaurepaire à la gare SNCF de Péage de Roussillon, deux autres services sont proposés :

1/ Un réseau de transport à la demande (**TAD 4**) permet **SUR RESERVATION UNIQUEMENT** de prendre le bus à l'arrêt de l'abribus de Moissieu (à côté de la mairie) pour se rendre notamment au terminus de la gare routière de Beaurepaire. Ce service est particulièrement intéressant pour aller à Beaurepaire sans avoir à prendre sa voiture ou faire appel à un taxi : des horaires prédéfinis de départ et d'arrivée vous seront communiqués lors de votre réservation, à prendre au plus tard la veille de votre départ.

Exemple : vous souhaitez aller au marché de Beaurepaire le mercredi : vous prendrez le bus à Moissieu à l'heure indiqué au moment de votre réservation pour une arrivée à la gare routière de Beaurepaire à 8h05 ou 10h25. Pour le retour, vous pourrez reprendre votre car à la gare routière à 10 h 30 ou 12 h 30, à destination de Moissieu village.

2/ Un deuxième service de transport à la demande (**TAD ACCESS**) est réservé aux personnes de plus de 75 ans, ou bénéficiaires de l'APA, ou possesseurs d'une carte CMI avec mention invalidité ou stationnement. Il fonctionnera du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Notre commune est située sur la zone de TAD ACCESS EST, regroupant les communes de Beaurepaire, Bellegarde-Poussieu, Jarcieu, Pact, Pisieu, Pommier de Beaurepaire, Primarette,

Revel-Tourdan, St Barthélémy et St Julien de l'Herms. Là encore **CE SERVICE N'EST POSSIBLE QUE SUR RESERVATION.**

Exemple ; vous avez plus de 75 ans et vous souhaitez aller à la maison médicale de Beaurepaire : le **37!** viendra vous chercher à votre domicile à l'heure que vous souhaitez , et reviendra vous reprendre à la maison médicale à l'issue de votre consultation.

**Pour réserver (TAD 4 et TAD access), un seul numéro :
0 800 00 17 79 (numéro vert gratuit).**

Réservations possibles du lundi à vendredi de 9h00 à 18h00, et le samedi de 9h00 à 12h00, à partir de 15 jours avant votre projet de déplacement, et jusqu'à la veille de votre départ.

Le tarif des transports à la demande (TAD 4 et TAD access) est particulièrement attractif, puisqu'il vous en coûtera seulement 1,00 € pour chaque prise en charge (soit un total de 2,00 € pour un aller-retour).

Nota : un guide pratique est à votre disposition à l'accueil de la mairie, n'hésitez pas à le retirer.

2. Inscriptions scolaires 2025 - 2026

Le dossier d'inscription pour la prochaine rentrée scolaire, fixée à lundi 1er septembre, peut dès à présent être retiré au service accueil de la mairie. L'inscription obligatoire en petite section de l'école maternelle concerne les enfants nés en 2022. Pour les autres sections (de la moyenne section de maternelle au CM2), les enfants non-inscrits à ce jour à Moissieu, mais qui rejoindront notre école à la prochaine rentrée, doivent également retirer un dossier d'inscription.

Rappel : un service de garderie le matin à partir de 7h20, et le soir de 16h30 à 18h30 est à la disposition des parents, tout comme la prise de repas à la cantine scolaire pendant la pause méridienne.

3. Travaux de voirie en cours

1/ Depuis la mi-décembre, l'entreprise MTPe procède, pour le compte d'Enedis, à l'enfouissement de lignes haute tension. Cette prestation, qui devait être terminée fin février, a pris du retard. Des voiries communales, intercommunales et départementales sont concernées. Les travaux sur la Montée du Chêne sont aujourd'hui (pratiquement !) terminés, et l'accès au village par cette voie sera

possible sans limitation de circulation dans les prochains jours, tout comme l'accès à la départementale 538 par la route chez Martin – route des Brosses. Chemin de la Combe d'Orge, les travaux, également en cours de finition, ne gênent plus le passage des véhicules. Il reste un point noir Montée des Murs : cette voie départementale sera prochainement coupée à la circulation au départ de la route de Bellegarde, jusqu'au lavoir : une déviation sera mise en place par la Montée du Chêne.

2/ La réfection du Chemin des Albergeries a commencé. La chaussée sera surélevée en partie, les fossés seront nettoyés, et une couche d'enrobé sera déposée sur la partie la plus passante, au départ de la Montée du Chêne, jusqu'à hauteur des maisons « Castinel et Boisaubert ». Le dernier tronçon, qui ne dessert que deux habitations sera recouvert d'un « bi-couches ». L'entreprise TP Réalisations, en charge de ces travaux, interviendra également sur certains petits tronçons en bas de la Montée du Chêne, au lotissement des Albergeries et route de Champier (près de la maison de l'eau).

4. Repas des aînés

Le traditionnel repas, offert par la municipalité aux personnes de 66 ans et plus, sera servi à la salle des fêtes dimanche 30 mars. Les personnes concernées (résidence principale) ont reçu un bulletin d'inscription à retourner en mairie le 21 mars au plus tard. N'oubliez pas de répondre !

Nota : si vous êtes concerné, et n'avez pas reçu de bulletin d'inscription, merci de vous faire connaître en mairie au plus tôt.

5. Travaux en mairie

Des travaux d'aménagement du local d'accueil en mairie, réalisés par les artisans locaux, sont terminés. Seuls quelques petites finitions restent à faire. L'objectif est de permettre l'accueil en mairie dans un local plus vaste et plus lumineux, et d'améliorer les conditions de travail de nos secrétaires.

Les horaires d'ouverture sont inchangés : lundi et mardi de 8h30 à 12h00, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h30.



Nouvel espace d'accueil en mairie

